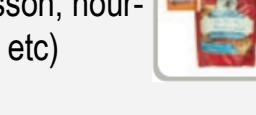
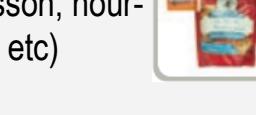
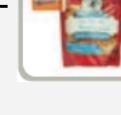


En situation d'urgence grave, vous aurez besoin de certains articles de base. Il se peut que vous soyez privé d'électricité ou d'eau potable. Préparez-vous à être autonome pendant au moins 72 heures. Vous trouverez ci-dessous une liste de recommandations quant au contenu de votre trousse d'urgence à la maison.

Vérifiez votre trousse une fois par année pour vous assurer que le contenu est en bon état. **Remplacez** certains articles au besoin.

Trousse d'urgence de base

- Eau – au moins deux litres d'eau par personne par jour. Prévoyez de petites bouteilles faciles à transporter si l'ordre d'évacuer les lieux était donné 
- Aliments non périssables comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés 
- Ouvre boîte manuel 
- Lampe de poche à manivelle ou à piles (avec piles de recharge) 
- Doubles des clés de la voiture et de la maison 
- Trousse de premiers soins 
- Argent comptant en petites coupures 
- Chargeur de cellulaire 
- Copie de votre plan d'urgence et coordonnées des personnes-ressources
- Articles pour les besoins particuliers (médicaments, préparation pour nourrisson, nourriture pour vos animaux de compagnie, etc) 

Autre articles possibles

- Deux litres d'eau additionnels par personne par jour, pour la préparation des aliments et l'hygiène
- Des vêtements et des chaussures de rechange pour chaque personne
- Des bâches en plastique
- Des bougies et des allumettes ou un briquet
- Un sifflet
- Des articles d'hygiène personnelle
- Un désinfectant pour les mains
- Des sacs à ordures et des attaches
- Du papier-hygiénique
- Des outils de base (marteau, clé, tournevis, pinces, canif, ciseau, corde, etc.)
- Du ruban adhésif en toile
- Un sac de couchage ou une couverture pour chaque personne
- Un jeu (cartes, livre, toutou...)
- Des ustensiles et assiettes (plastique)
- Petit réchaud et combustible

Vous pouvez consulter le *Guide de préparation aux urgences*, du gouvernement canadien qui a servi de référence dans la conception de cette brochure sur le site web de la municipalité (www.saint-zephirin.ca).

Situation d'urgence



VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?



Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval
1232, rang Saint-Pierre
Saint-Zéphirin-de-Courval, Qc, J0G 1V0
Tél: (450) 564-2188 | www.saint-zephirin.ca | Facebook

URGENCE 9-1-1



Connaissez les risques



Préparez un plan



Ayez une trousse

Trois étapes vers la préparation aux urgences

S'il survient une urgence dans votre collectivité, les premiers intervenants peuvent prendre un certain temps avant d'arriver sur les lieux. Vous devez être prêt à subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille pendant au moins 72 heures. En prenant quelques mesures simples dès aujourd'hui, vous serez mieux préparé à faire face à diverses urgences – en tout temps et en tous lieux.

N° 1 : CONNAISSEZ LES RISQUES

Au Canada, nous sommes exposés aux catastrophes naturelles, lesquelles varient d'une région à l'autre. Il est très important de savoir quoi faire en cas d'urgence. Pour en savoir davantage sur les risques dans notre région et les mesures à prendre pour vous préparer, visitez le [www.saint-zephirin.ca/...](http://www.saint-zephirin.ca/).



En cas d'urgence, suivez les étapes suivantes :

- Assurez votre propre sécurité avant de venir en aide aux autres.
- Suivez les instructions indiquées sur votre plan d'urgence.
- Récupérez votre trousse d'urgence
- Surveillez et suivez les instructions des autorités à la radio, à la télévision et en ligne.
- Restez sur place jusqu'à ce que la sécurité soit rétablie ou qu'on vous ordonne d'évacuer.
- Limitez les appels téléphoniques aux urgences, et laissez la ligne libre pour les intervenants d'urgence.

N° 2 : PRÉPAREZ UN PLAN

Un plan d'urgence est nécessaire pour chaque foyer. Grâce à ce plan, vous et votre famille saurez quoi faire en cas d'urgence.

Il se peut que les membres de la famille ne soient pas tous ensemble lorsque survient une urgence. Établissez une façon de vous retrouver ou de communiquer entre vous et discutez de ce que vous feriez dans diverses situations. Le plan doit faire partie de votre trousse d'urgence.

Pour préparer un plan d'urgence en ligne, rendez-vous à la page « Préparez un plan » publiée sur le site Preparez-vous.ca

Dans le plan d'urgence pour votre domicile, vous devriez préciser les éléments suivants :

- ▲ Les sorties sûres de la maison et du quartier
- ▲ Des lieux de rassemblement pour les membres de votre famille, vos colocataires ou vous-mêmes
- ▲ Des personnes désignées, chargées d'aller chercher vos enfants si vous ne pouvez le faire vous-même
- ▲ Des personnes-ressources, proches et à l'extérieur de la ville
- ▲ Les besoins spéciaux en matière de santé
- ▲ Un endroit où laisser votre animal de compagnie
- ▲ Les risques propres à votre région
- ▲ L'emplacement de votre extincteur, du robinet d'adduction d'eau, du panneau électrique, de la valve de gaz et du drain de sol



Numéros à appeler en cas d'urgence

Durant une situation d'urgence, surveillez les instructions des autorités à la radio, à la télévision et en ligne. Composez le 9-1-1 pour signaler un incendie ou un crime ou pour sauver une vie. Pour les appels non urgents, composez le numéro de dix chiffres indiqué dans l'annuaire téléphonique de votre région :

Ambulance : (819) 376-1286, (819) 293-2071, (819) 477-3702

Police : (819) 293-4428 (Sûreté du Québec, Nicolet-Yamaska)

Incendie : (819) 803-6015 (Régie incendie Lac St-Pierre)

Membres de la famille

Nom :

Téléphone :

Nom :

Téléphone :

Nom :

Téléphone :

Personnes-ressources à l'extérieur de la municipalité

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Adresse :

Autres numéros utiles en cas d'urgence

Médecin :

Vétérinaire :

Centre antipoison :

Pharmacie :

Autre :



Centre d'hébergement d'urgence municipal:
950A, rue des Loisirs (Centre Communautaire)